

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE**  
**Mardi 4 Décembre 2012 à 20 H 30**

Convocation : 27/11/2012

Affichage : 11/12/2012

**Etaient présents** : Mesdames Catherine JEANDENANS, Danielle BOURGEOIS, Josette PAILLARD et Messieurs Florian DARCO, Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND, Olivier LONGIN et Stephen MARTIN.

**Procuration** : Mme Rosaline COULON à Mme Danielle BOURGEOIS, Mme Samira OUDET à M. Florian DARCO

**Secrétaire de séance** : M. Alain GOUNAND

Après lecture faite par le Maire du compte rendu de la dernière séance, sur demande de M. Darco, le Conseil municipal, à l'unanimité, apporte la précision suivante :

- (Question diverse n°5) le programme « RVS » correspond à la rénovation de l'éclairage public validé par le conseil en plusieurs phases.

L'ordre du jour est abordé.

**ORDRE DU JOUR**

**AFFAIRES GENERALES**

- Demande location ancien terrain foot
- PLU – Conclusions du commissaire enquêteur
  - Vente terrain ZI
  - Modifications budgétaires
  - Indemnité percepteur
  - Primes de fin d'année

**VOIRIE**

- Validation projet et demande subventions pour Traversée des Minerais

**AFFAIRES SCOLAIRES**

- Remboursement cartes jeunes à Evolution jeunesse
- Subvention Ecole pour voyage scolaire

**QUESTIONS DIVERSES**

**AFFAIRES GENERALES**

**Demande location ancien terrain de foot**

M. le maire informe le Conseil municipal de la demande reçue par M. GRANADO concernant une demande de location ou de vente de terrain afin d'y mettre des chevaux.

Après débat, le Conseil municipal propose de louer à M. GRANADO les terrains situés de part et d'autre du canal (dont ancien terrain de foot, cadastré ZK 8 et ZK 37). Il est précisé qu'une bande de terrain devra rester à la disposition des agents communaux pour accéder au fond de l'ancien terrain de foot où du compost est entreposé.

Le bail de location fixera le prix qui sera calculé au prorata de la surface louée.

## **PLU – Conclusions du commissaire enquêteur**

Le maire fait part au Conseil municipal du rapport établi par le commissaire enquêteur concernant la révision du PLU.

Celui-ci a émis un avis favorable sans réserve mais avec 3 recommandations.

Le maire propose au Conseil municipal que la commission urbanisme se réunisse afin d'étudier les suites à donner quant à ces recommandations.

## **Vente terrain Zone Industrielle**

Le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un courrier de Monsieur KOELLER précisant en détail son activité suite à sa demande d'achat de la parcelle disponible sur la zone industrielle.

Après débat, le conseil municipal décide de vendre cette parcelle cadastrée ZI 355 pour une contenance de 2 140 m<sup>2</sup> au tarif de 8 €/m<sup>2</sup>.

Les frais de notaire restent à la charge de l'acquéreur.

Les mêmes clauses seront définies à savoir, obligation de construire dans un délai de 2 ans maximum.

## **Modifications budgétaires**

Sur proposition du Maire, le conseil municipal valide à l'unanimité des présents les modifications budgétaires suivantes :

Budget commune

- |                  |           |
|------------------|-----------|
| - Compte 202/16  | +5 000 €  |
| - Compte 2315/20 | -5 000 €  |
| - Compte 2315/22 | +17 000 € |
| - Compte 2312/19 | -17 000 € |

## **Indemnité de conseil et de confection du budget**

Sur proposition du Maire, le conseil municipal avec 6 voix pour 75%, 4 voix pour 50 %, et 1 voix pour 100%, décide de fixer l'indemnité de conseil et de la confection du budget allouées à Melle BONNAMOUR Valérie au taux de 75 % soit un montant de 288.48 €

## **Primes de fin d'année**

Après débat le Conseil municipal décide, conformément aux orientations prises début 2011, d'accorder au titre de l'année 2012 une première prime de fin d'année à tous les agents au prorata du nombre d'heures effectuées à hauteur de 200 € pour un temps plein.

Par ailleurs les 6 critères sont reconduits pour l'attribution d'une prime complémentaire attribuée au regard de la manière de servir ; autonomie, initiative, respect des consignes, esprit d'équipe/relationnel, force de proposition et qualité du travail accompli.

Au titre de l'année 2012 le montant par critère est fixé à 50 € par critère soit 300 € maximum.

## VOIRIE

### **Validation projet et demande subvention pour traversée des Minerais**

Sur proposition du Maire, le conseil municipal valide le projet d'aménagement de la traversée des Minerais proposé par le cabinet d'étude BEJ et sollicite l'attribution de différentes subventions pour financer ce projet auprès des administrations (DETR, amende de police, Conseil général du jura...)

La visite d'aménagements similaires dans des communes voisines permet de définir les éléments techniques de qualité à prendre en compte pour de projet (bordures, revêtement de trottoir, ect...).

## AFFAIRES SCOLAIRES

### **Remboursement cartes jeunes**

Sur proposition du Maire, le conseil municipal accepte de reverser à l'association Evolution Jeunesse la somme de 665 € correspondant à la vente de 190 cartes jeunes pour l'année 2012. (Prise en charge à 50 % de la commune).

### **Subvention école pour voyage scolaire**

Sur proposition de la commission affaires scolaires, le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents de verser une subvention à l'école de 400 € puisque cette année aucun grand voyage ne sera organisé.

Cette participation de la commune s'inscrit en perspective du voyage à QUIPERON qui aura lieu en 2014.

## QUESTIONS DIVERSES

1. M. FERRAND propose au conseil municipal de commander 100 clés USB pour les élèves de l'école de Dampierre (CM1/CM2) au tarif de 4.40 €/clé. Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité des présents.
2. M. FERRAND expose au conseil municipal, la demande de l'association souvenir français qui souhaitent planter 12 000 arbres en forêt de chaux à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale et souhaite une subvention de la commune à hauteur de 50 €  
Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité des présents.
3. Le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire que la commune prenne en charge l'installation de la ligne téléphonique de Madame MONNOT Colette, locataire, pour un montant de 69 € Le paiement s'effectuera directement à la locataire.  
Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité des présents.
4. Le Maire informe le conseil municipal du courrier du foyer rural de Dampierre demandant la gratuité de la salle polyvalente pour 4 événements qui auront lieu en 2013 dans le cadre de leur cinquantenaire.  
Après débat, le conseil municipal accepte à titre exceptionnel, cette demande avec 8 voix pour et 3 contre, dans la mesure où la plupart de ces actions seront à destination des Dampierrois et à titre gratuit.

5. Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu copie d'un courrier d'une personne précisant que les tarifs des ordures ménagères pour une seule personne étaient trop élevés.
6. Le Maire informe le conseil municipal que les agents communaux les remercient pour leur avoir permis de se rendre au salon des maires à Paris.
7. Le Maire informe le conseil municipal que les services de la mairie seront fermés le lundi 24 décembre 2012 et que les agents devront prendre un jour de congé en cas d'absence.
8. Le Maire informe le conseil municipal que les membres de l'Association Foncière, lors de leur réunion du 26 novembre dernier ont émis un avis défavorable à la pose d'une barrière sur le chemin situé à proximité de la zone industrielle compte tenu des contraintes techniques et de sécurité que cela engendrerait.
9. M. DARCQ informe le conseil municipal que début de la semaine prochaine, la sono sera installée à la salle polyvalente.
10. M. MARTIN informe le conseil municipal qu'il y a un trou sur la route, dans le lotissement Air et Soleil. Le Maire précise que ces désordres ont été causés par une entreprise qui n'a pas procédé aux réfections normales de la chaussée. Celle-ci sera recherchée pour remise en ordre de la chaussée.
11. Mme BOURGEOIS informe le conseil municipal que le portail de l'école n'est jamais fermé à clé et qu'elle a constaté à plusieurs reprises que des jeunes vont faire du vélo dans la cour. M. le Maire fera un rappel à la Directrice d'école.
12. Mme PAILLARD demande au conseil municipal si l'on conserve la marquise située au-dessus de la porte de la perception. Après débat, le conseil municipal décide de la supprimer et de la remplacer par une marquise plus moderne.
13. Le conseil municipal décide de couper les arbres situés devant l'agence postale et de replanter trois arbres dans un autre emplacement sur la commune en compensation.
14. Mme PAILLARD informe le conseil municipal que les travaux de ravalement de la façade de la salle polyvalente sont terminés.
15. M. GOUNAND informe le conseil municipal que la poubelle en béton située vers l'étang du patouillet a été abîmée pour une voiture. Il conviendra de la remplacer.
16. M. GOUNAND informe le conseil municipal que les installations de Noël sont terminées.
17. M. LONGIN informe le conseil municipal que l'entreprise MAQUINEO réitère sa demande de voir implanté un panneau de signalisation (SIL) comme ceux mis en place récemment par la commune.  
L'indication « Ateliers relais » n'est pas pertinente de son point de vue

La séance est levée à 23 H 20.

<b>ELUS</b>	<b>SIGNATURE</b>
Monsieur DURANT Grégoire	
Madame COULON Rosaline	<b>Procuration</b>
Monsieur GOUNAND Alain	
Monsieur FERRAND Christophe	
Madame PAILLARD Josette	
Monsieur LONGIN Olivier	
Madame BOURGEOIS Danielle	
Monsieur MARTIN Stephen	
Madame OUDET Samira	<b>Procuration</b>
Monsieur DARQC Florian	
Madame JEANDENANS Catherine	

Liste des délibérations

<b>Intitulé de la délibération</b>	<b>Numéro</b>